

La pression fiscale justifie-t-elle l'informalité en Afrique subsaharienne ?

Does tax pressure justify informality in sub-Saharan Africa?

Gracy TSONGO MUNGOSY, (*Doctorant en Sciences Economiques*)

*Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
Université de Dschang, Université de Goma, République démocratique du Congo*

Anselme PALUKU KITAKYA, (*Professeur Associé*)

*Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
Université de Goma, République démocratique du Congo*

Rodrigue MUHINDO KALERE, (*Chercheur en Sciences de Goma*)

*Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
Université de Goma, République démocratique du Congo*

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Commune de Goma, Quartier Lac Vert Université de Goma République Démocratique du Congo (Goma) Code postal : 204 Goma Téléphone : +243 993969291
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	TSONGO MUNGOSY, G., PALUKU KITAKYA, A., & MUHINDO KALERE, R. (2023). La pression fiscale justifie-t-elle l'informalité en Afrique subsaharienne ? International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 4(5-2), 1097-1112. https://doi.org/10.5281/zenodo.10051711
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: September 30, 2023

Accepted: October 30, 2023

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 4, Issue 5-2 (2023)

La pression fiscale justifie-t-elle l'informalité en Afrique subsaharienne ?

Résumé

L'informalité constitue une entrave au développement économique. Les auteurs d'obédience libérale l'associent aux opérations clandestines menées dans le but d'échapper aux réglementations publiques dont les coûts sont jugés exorbitants. Le présent article examine les effets de la pression fiscale sur la taille de l'économie informelle en Afrique sub-saharienne. Pour mieux atteindre cet objectif, il a été adopté une démarche empirique sur un panel de 30 pays de cette région sur la période 2000-2017. Les variables pression fiscale et informalité ont été mesurées respectivement par l'indicateur intuitif de la pression fiscale en l'occurrence le ratio recettes fiscales/PIB et par la taille de l'économie informelle en pourcentage du PIB observée sur base du modèle MIMIC (*multiple indicators multiple causes model*). Les estimations ont été réalisées à l'aide d'un modèle de panel dynamique par la méthode des moments généralisés en système et révèlent l'existence des effets positifs de la pression fiscale sur l'informalité. Grâce au test de robustesse, il est établi que ces effets sont beaucoup plus prononcés dans les pays à faibles revenus que dans ceux à revenus intermédiaires. Dans ces pays, le secteur informel est caractérisé par des petites unités de production ayant un faible niveau de chiffre d'affaires. La réglementation fiscale excessive entraîne l'asphyxie de ces entrepreneurs qui préfèrent demeurer dans l'informel ou s'y réfugier à la suite de la complexité des procédures et aux tracasseries fiscales. Les implications de politiques économiques qui en découlent concernent d'une part la stimulation de la demande globale par les Etats en priorisant les dépenses à caractère social afin de permettre aux entreprises d'accroître leur niveau de production, d'obtenir des bénéfices consistants qui les rendront capables de supporter les charges fiscales et d'autre part la simplification des procédures d'enregistrement, l'allègement des coûts de formalisation et la numérisation du processus de recouvrement fiscal.

Mots clés : Informalité, Pression fiscale, Méthode des Moments Généralisés, Afrique subsaharienne.

Classification JEL : H32

Type de l'article : Recherche appliquée

Abstract

Informality is an obstacle to economic development. Liberal authors associate it with clandestine operations carried out with the aim of evading public regulations, the costs of which are considered exorbitant. This paper aims to examine the effects of fiscal pressure on the size of the informal economy in Sub-Saharan Africa. To better achieve this objective, an empirical approach was adopted on a panel of 30 countries in this region over the period 2000-2017. The variables of tax pressure and informality were measured respectively by an intuitive indicator, i.e. the ratio of tax revenue to GDP, and by the size of the informal economy as a percentage of GDP observed on the basis of the multiple indicators multiple causes model (MIMIC). The estimates were carried out using a dynamic panel model by the system generalized method of moments and reveal the existence of positive effects of the tax pressure on informality. These effects are much more pronounced in low-income countries than in middle-income countries in the robustness checks of different income groups. In these countries, the informal sector is characterized by small production units with low sales. Excessive tax regulations suffocate these entrepreneurs, who prefer to remain in the informal sector or take refuge in it because of the complexity of procedures and tax harassment. The ensuing economic policy implications concern, on the one hand, the stimulation of aggregate demand by governments, by prioritizing social spending to enable businesses to increase their production levels and obtain consistent profits that will enable them to bear the tax burden, and on the other hand, the simplification of registration procedures, the reduction of formalization costs and the digitization of the tax collection process.

Keywords: Informality, Tax Pressure, Generalized Method of Moment, Sub-Saharan Africa.

JEL Classification: H32

Paper type: Empirical research

1. Introduction

Les pays en développement sont confrontés à une crise de l'emploi qui met en mal les efforts consentis pour éradiquer l'extrême pauvreté et instaurer une prospérité inclusive (Banque Mondiale, 2018). L'accès à des emplois de qualité constitue le canal le plus efficace pour sortir de la pauvreté (Banque Mondiale, 2018). Cependant, les emplois de qualité demeurent rares et l'informalité reste la norme sur le marché du travail en Afrique (Berrou et Eekhout, 2019). Selon le FMI (2018), les activités informelles contribuent à hauteur de 25 à 65% dans les économies des pays d'Afrique subsaharienne. Elles représentent entre 60 et 70% des emplois non agricoles suite au faible nombre d'emplois créés dans les secteurs modernes (Jütting et Laiglesia, 2009 ; Vanek et *al.*, 2014). Il existe une perte d'importants revenus fiscaux dans les pays d'Afrique subsaharienne au regard du niveau considérable de l'économie informelle dans cette région (Schneider et *al.*, 2010). Le niveau d'économie informelle en Afrique est au-dessus de la moyenne mondiale qui se situe à 33% du PIB mondial, comparativement à celui des pays membres de l'OCDE qui enregistrent un faible pourcentage de production informelle dans le PIB de leurs économies soit une moyenne de 17,1% du PIB mondial (Schneider et *al.*, 2010).

Face à ce niveau considérable d'économie informelle, se trouvent les efforts fiscaux des gouvernements pour financer les objectifs de développement. Le PNUD autorise aux Etats Africains de lever au moins 20% de leur PIB pour pouvoir financer les OMD. L'UEMOA, par contre, fixe un critère de convergence d'au moins 17% du PIB de pression fiscale (Houngbonon et *al.*, 2017). Les statistiques publiées par trois organisations OCDE, CUA et ATAF (2020) révèlent une hausse du ratio moyen impôts/PIB de 30 pays d'Afrique entre 2010 et 2018 à hauteur de 1,4 point de pourcentage due à la taxe sur la valeur ajoutée et aux impôts sur les personnes physiques. Moisseron (1999) avait révélé que de manière générale, il existe trois niveaux de pression fiscale, autour de 15% pour les pays les plus pauvres, le double pour les pays les plus riches et un peu moins de 20% pour les pays à revenu intermédiaire.

Les débats sur la fiscalité occupent une place cruciale dans les champs politique et économique. Ces débats s'appuient bien souvent sur une appréciation et une expression chiffrée du poids de l'impôt dans l'économie (Lurton, 2007). Les théoriciens du bien-être social conçoivent que l'Etat joue le rôle de dictateur bienveillant, cherchant à maximiser le bien-être social. Ils évoquent la contribution majeure de la théorie de la fiscalité optimale, qui permet à l'Etat de disposer de tous les instruments pour maximiser le bien-être social (Diane et Thiaw, 2009). La fiscalité est un instrument utilisé par le pouvoir public pour mobiliser les ressources afin de financer les dépenses gouvernementales. Elle constitue également la voie par laquelle l'Etat assure sa fonction de redistribution des revenus en procédant par l'imposition sur base de la capacité contributive des assujettis. Cependant, une taxation excessive s'avère couteuse en termes de croissance et de recettes fiscales (Sani, 2009). Autrement dit, les recettes fiscales n'augmentent pas avec le taux d'imposition. Plus celui-ci est élevé, le risque d'évasion et de fraude fiscale s'accroît ; moins seront les recettes fiscales collectées. Le poids de la fiscalité peut constituer un élément déclencheur de la prolifération des activités non déclarées en l'occurrence celles qui s'effectuent en dehors des réglementations publiques en vigueur. Selon Gërkhani (2004) et Farriol (2014), le poids de la fiscalité constitue l'un des facteurs macroéconomiques traditionnels explicatifs de l'émergence et du développement du secteur informel. Farriol (2014) cite les économistes libéraux, notamment Arthur Laffer, qui pensent que le développement de l'économie informelle constitue un manque à gagner pour l'Etat car il réduit la base fiscale. Selon les libéraux, il y a risque de déclenchement d'un cercle vicieux étant donné que l'érosion de la

base fiscale peut conduire l'Etat à augmenter le taux de l'impôt, afin de compenser le manque à gagner, et pousser ainsi des contribuables asphyxiés à sortir de l'économie formelle.

Le secteur informel, dans son approche légaliste, est considéré comme un regroupement des micro-entrepreneurs qui préfèrent opérer clandestinement afin d'échapper aux conditions réglementaires dont les coûts sont jugés excessifs (Cling et *al.*, 2017). Dans notre étude, nous accordons un intérêt particulier au lien entre la pression fiscale et l'économie informelle. En abordant cette étude sous cet aspect, une préoccupation majeure sera au centre de notre démonstration, celle de savoir : La pression fiscale justifie-t-elle l'émergence de l'économie informelle en Afrique sub-saharienne ? L'objectif de cette étude est d'examiner les effets de la pression fiscale sur la taille de l'économie informelle en Afrique sub-saharienne. Outre l'introduction et la conclusion, cet article s'articule autour de trois principaux points. Le premier point aborde le cadre théorique et empirique, le second présente la démarche méthodologique de l'étude et le dernier reprend les principaux résultats issus des analyses statistiques et économétriques.

2. Cadre théorique et revue de la littérature empirique

2.1. Cadre théorique

Medina et Schneider (2018) révèlent le caractère illégal des activités informelles en intégrant dans leur raisonnement les comportements individuels des agents économiques. Cette approche théorique remonte aux travaux de Becker (1968) sur l'économie du crime qui montre qu'en face de n'importe quelle action illégale, l'individu rationnel fera une comparaison entre les bénéfices et les coûts que peut engendrer l'activité illégale. Ce raisonnement a été ramené dans l'analyse de l'économie informelle par Medina et Schneider (2018) qui ont estimé que les individus sont des calculateurs rationnels qui comparent les coûts et les bénéfices, compte tenu des manœuvres de violation de la loi qu'ils comptent entreprendre. Les auteurs soulignent que la décision des individus de participer partiellement ou totalement à l'économie informelle est un choix éclipsé par l'incertitude. Il concerne un arbitrage entre les profits, si leurs activités ne sont pas découvertes, et les pertes, si elles sont découvertes et subissent des pénalités. Par conséquent, les activités informelles dépendent négativement de la probabilité d'être repéré et des amendes potentielles et positivement des coûts d'opportunités de demeurer dans le formel qui sont positivement déterminés par les charges fiscales et les coûts du facteur travail. Pour Schneider et Enste (2000), une imposition excessive et une réglementation intensive appliquées par les pouvoirs publics induisent l'émergence du secteur informel. Par ailleurs, La Porta et Shleifer (2014) pensent que les politiques fiscales peuvent avoir pour effet de conduire les entreprises informelles à la faillite plutôt que de les inciter à migrer vers l'économie formelle. A cet effet, la réglementation fiscale peut être à la base de la pauvreté et de la misère des travailleurs et des entrepreneurs informels et par conséquent les amener à demeurer dans le secteur non déclaré. La qualité des administrations fiscales associées aux faibles taux d'imposition jouent un rôle important dans la réduction de l'informalité et par conséquent dans l'amélioration du niveau des recettes fiscales. Schneider et Enste (2000) reconnaissent que les pays à faible niveau de corruption dans le recouvrement de l'impôt et avec des taux d'imposition faibles enregistrent des faibles tailles d'informalité et mobilisent beaucoup plus des recettes fiscales. Dans la littérature économique, l'analyse des origines et des causes de l'informalité est dominée par trois approches. Il s'agit de l'approche dualiste, l'approche structuraliste et l'approche légaliste. L'approche dualiste trouve son fondement dans le modèle d'Arthur Lewis qui décompose le marché du travail en deux secteurs considérant le secteur informel comme une composante résiduelle de ce marché n'entretenant pas de relation avec l'économie formelle. Il s'agit d'une économie de subsistance dont l'existence est justifiée par l'incapacité de l'économie formelle

d'offrir des emplois en nombre suffisant. L'approche structuraliste soutient l'existence des interdépendances entre les secteurs informel et formel. Selon cette approche, le secteur informel améliore la flexibilité et la compétitivité de l'économie. L'approche légaliste considère le secteur informel comme l'ensemble de micro entrepreneurs qui préfèrent opérer de manière informelle pour échapper aux réglementations en vigueur. Selon l'approche légaliste, le choix de l'informalité est volontaire et se justifie par les coûts excessifs liés à la légalisation et par la complexité du processus d'enregistrement (Cling et *al.*, 2017).

La présente étude s'intéresse à l'analyse du secteur informel dans son approche légaliste. Elle se propose de vérifier les effets du poids des prélèvements fiscaux dans l'économie sur le développement des activités informelles en Afrique sub-saharienne.

2.2. Littérature empirique

Depuis le début des années 1970, des études menées par le Bureau International du Travail (BIT) dans les PED ont révélé la contribution forte du secteur non enregistré à la création d'emplois dans ces pays. Au moins 50% des emplois y sont assurés par ce secteur. C'est pour fuir la misère créée par des situations difficiles que les populations s'y investissent en exerçant les activités de survie (Sani, 2009). En Afrique, plus de 80% de l'emploi total est informel. Les statistiques officielles des pays Ouest-africains indiquent que les activités informelles produisent jusqu'à 60 Millions du PIB de ces pays. Le secteur informel représente environ la moitié ou plus du PIB dans tous les pays de l'UEMOA. Depuis 2000, la part de l'informel pour le Burkina Faso, le Sénégal et le Bénin a été en moyenne, respectivement de 49%, 54% et 74% (Benjamin et Mbaye, 2012).

Dans son étude consacrée à l'économie informelle au Pérou, Hernando De Soto(1994) cité par Bellache (2010) s'appuie sur les résultats d'enquêtes de terrain pour soutenir que l'économie informelle est une réaction des individus aux dispositions réglementaires excessives et inadaptées de l'Etat sur le plan administratif, social et fiscal. Pour cet auteur, les contraintes bureaucratiques, notamment l'inflation des démarches, les durées d'attente très longues ainsi que les coûts excessifs, seraient susceptibles à pousser la majorité d'agents à exercer dans l'informel. Les résultats de son enquête révèlent la complexité des procédures pour l'ouverture de manière légale un simple magasin au Pérou où il faut accomplir 4 démarches auprès de 3 administrations différentes, nécessitant en moyenne 43 jours et dont le coût total représente l'équivalent de 15 salaires minimum (591 dollars).

A l'instar de l'analyse de Medina et Schneider (2018), De Soto soutient également que la décision de rejoindre le secteur informel est le résultat d'un calcul rationnel des individus. Ces derniers comparent les coûts de la légalité (temps d'attente, frais administratifs et financiers,...) avec les coûts de l'informalité (coûts de corruption de la police et des agents de contrôle, coûts liés à l'absence d'accès à la publicité, aux crédits et aux marchés publics ; coûts relatifs au paiement de certains impôts indirects comme la TVA). L'auteur pense que les coûts associés à l'informalité sont largement inférieurs aux coûts de la légalité. Ce qui explique le choix du secteur informel par un nombre important de micro-entrepreneurs (Bellache, 2010).

La fiscalité en Afrique porte sur un petit nombre de contribuables. Il en résulte que de faibles taux d'imposition peuvent dissimuler des pressions fiscales insupportables dans le futur. De plus, les objectifs fiscaux assignés aux régies financières en termes de recettes à mobiliser peuvent pousser les agents à taxer de manière arbitraire les entreprises, petites ou grandes, qui n'ont pas de pouvoir de négociation. Ces agissements, sont souvent dénoncés comme des tracasseries fiscales et peuvent freiner l'implantation d'entreprises ou pousser les entreprises formelles à migrer vers le secteur informel (Jacquemot et Raffinot, 2018).

Kerrouch et *al.* (2018) et Kodila et Mutascu (2014) établissent une relation négative entre l'économie informelle et les recettes fiscales respectivement au Maroc et en Afrique

subsaharienne. Backiny-Yetna (2009) révèle l'existence de la relation entre la taille de l'unité de production et le paiement de l'impôt au Cameroun étant donné que les grandes unités de production sont plus facilement repérables et ont aussi plus intérêt à être en conformité avec la réglementation (par exemple, pour bénéficier de marchés publics). L'auteur constate que plus une unité de production est grande (au sens du chiffre d'affaire), plus il y a des chances qu'elle paye un impôt. Parmi les 10% des unités de production informelles ayant le chiffre d'affaires le plus bas au Cameroun, moins de 10% payent l'impôt. En revanche, parmi les 10% ayant le chiffre d'affaires le plus important, au moins 55% s'acquittent de cette obligation.

Houngbono et al. (2017) affirme que les réformes fiscales constituent un élément central des politiques publiques même si leurs conséquences macroéconomiques font toujours l'objet de diverses controverses. Pourtant, il est tout à fait essentiel d'en connaître avec précision les effets sur les consommations des ménages et sur l'activité des entreprises pour une gestion macroéconomique optimale, ou pour utiliser rationnellement la politique fiscale en situation de crises. Dans son étude sur l'impact des politiques fiscale et d'emploi au Cameroun, Djomo et al. (2016) constatent que la politique fiscale visant à réduire l'imposition des produits du secteur informel n'a pas eu d'effet sur la taille de ce secteur au Cameroun. Néanmoins, Houngbono et al. (2017) insiste sur le fait que la prépondérance de l'informel accroît le coût d'entrée dans le formel du fait de la pression fiscale forte. Cette pression fiscale forte limite l'assiette fiscale en augmentant les coûts d'entrée dans le secteur formel.

Par ailleurs, Djomo et al. (2016) révèlent que la réduction du taux d'imposition sur les produits les plus consommés par les pauvres engendre une amélioration du bien-être des ménages, avec une augmentation de 0,7% du revenu réel disponible alors que la fiscalisation des produits du secteur informel engendre une baisse des revenus de 0,45% et accentue la pauvreté de 0,46%. Le développement du secteur informel renvoie à la naissance et à l'émergence des entreprises considérées comme des passagers clandestins. Il s'agit des entreprises qui sont à l'œuvre, qui bénéficient des avantages du système sans y apporter leur contribution (Farriol, 2014).

La présente étude aborde les effets de la pression fiscale sur l'informalité en Afrique subsaharienne. La taille de l'économie informelle observée par Medina et Scheineder (2019) à travers le modèle MIMIC (*multiple indicators multiple causes model*) sera utilisé comme proxy de l'informalité. Cependant, la pression fiscale sera observée par le ratio recettes fiscales sur PIB.

3. Méthodologie

3.1. Données

Nous avons effectué les analyses à partir des données secondaires observées sur un panel de 30 pays d'Afrique sub-saharienne de 2000 à 2017. Le choix de cette période est justifié par les performances considérables observées en Afrique Subsaharienne en termes d'amélioration de la croissance économique, à partir des années 2000 d'une part, et d'autre part de la disponibilité des données et de l'accessibilité aux sources. Les données ont été collectées à partir des estimations de Medina et Scheineder (2019) pour la taille de l'économie informelle ainsi que celles de Yohou et Goujon (2017) pour la variable pression fiscale. Par contre, les données relatives aux variables de contrôle ont été collectées à partir des indicateurs de développement de la Banque Mondiale. Les données se rapportent aux variables présentées dans les lignes qui suivent.

3.2. Variable dépendante

La littérature évoquée dans les lignes précédentes, fait apparaître une relation entre la pression

fiscale, qui résulte de la politique gouvernementale de mobilisation des recettes fiscales et la taille de l'économie informelle mesurée en pourcentage du PIB. Celle-ci constitue la variable endogène du modèle d'étude. Elle a été obtenue à partir des estimations de Medina et Scheineder (2019). Les auteurs ont appliqué l'approche de modélisation *Multiple Indicators Multiple Causes Model* (MIMIC) pour estimer la taille de l'économie informelle en pourcentage du PIB. Cette approche considère explicitement aussi bien les diverses causes que les effets multiples de l'économie informelle. La méthodologie met en évidence deux étapes. En premier lieu, les causes et les indicateurs de l'économie informelle qui sont déterminés en considérant la taille de l'économie informelle comme une variable non observée. En second lieu, un modèle non structuré est utilisé pour estimer les coefficients de ces causes et indicateurs.

3.3. Variable indépendante

La variable indépendante principale est la pression fiscale captée par le taux des recettes fiscales en pourcentage du PIB. Cette variable a été observée grâce à l'indicateur intuitif des charges fiscales évoqué par Lurton (2007). Il s'agit du taux de prélèvement obligatoire (TPO) qu'il définit sous forme du ratio $\text{Impôts/PIB} \times 100\%$. Le choix de l'indicateur intuitif a été fait au détriment de l'indicateur le plus évident de la mesure de la pression fiscale qui semble être le taux nominal d'imposition. Cet indicateur est contrasté en raison de l'écart négatif entre le taux effectif d'imposition et le taux nominal d'imposition du fait de la réduction de la base imposable par les dispositions spécifiques de la législation fiscale à l'instar des exonérations et des abattements (Lurton, 2007).

3.4. Variables de contrôle

Vu que la pression fiscale ne suffit pas à elle seule pour expliquer les variations de la taille du secteur informel, il est impérieux d'intégrer dans le modèle, un certain nombre des variables de contrôle en tenant compte de la littérature existante et de la disponibilité des données. Les variables de contrôle utilisées incluent :

- **Le niveau de scolarisation :** Selon Sani (2009), il semble exister un lien entre le niveau de scolarisation et la décision d'œuvrer ou de demeurer dans le secteur informel. Plus les gens sont éduqués, plus ils sont aptes à accepter le paiement de l'impôt parce qu'ils seront plus aptes à comprendre que c'est à partir de ses recettes que l'Etat finance les dépenses d'intérêt public telles que la construction des écoles, des hôpitaux, des routes, etc. Néanmoins, Kanté (2002) explique l'émergence des activités informelles par l'incapacité des Etats à satisfaire un certain nombre de besoins sociaux de base, dont en particulier le droit à l'éducation comme étant à l'origine des faibles taux de scolarisation, de la recrudescence des échecs scolaires et de l'existence des nombreux diplômés chômeurs. L'auteur pense que le système d'enseignement formel ne parvient pas à prendre en charge toute la population scolarisable suite à l'absence d'investissements conséquents pour la réalisation d'infrastructures scolaires suffisantes. Par conséquent, dans la plupart des pays Africains, de nombreux enfants n'ont pas accès à l'éducation et s'orientent directement soit dans les activités informelles (commerce et petits métiers) soit dans l'artisanat en tant qu'apprentis pour bénéficier d'une formation professionnelle sur mesure.
- **La croissance démographique en milieu urbain :** L'émergence du secteur informel par les mouvements migratoires des campagnes vers les villes, en considérant que les individus qui travaillent dans le secteur rural et qui aspirent à une vie meilleure en milieu urbain, décident de migrer vers les centres urbains où ils espèrent trouver une situation meilleure à celle qu'ils auront quittée dans leurs villages. Il sera associé à leur choix une probabilité de se retrouver dans le secteur non enregistré une fois arrivés en

- ville, parce que tous les migrants ne peuvent trouver une occupation dans le secteur moderne (Lewis, 1954 ; Harris-Todaro, 1970 et Fiels, 1990 et 1975).
- **Le crédit accordé au secteur privé :** L'hypothèse selon laquelle le développement financier réduit la taille de l'économie informelle a été confirmée par Njangang et al. (2020). Les auteurs constatent que le crédit domestique accordé au secteur privé a un coefficient négatif et très significatif dans l'explication de la taille de l'économie informelle. Les résultats de leur étude suggèrent que les pays à développement financier élevé ont une faible taille de l'économie informelle. Ils expliquent cette situation par le fait que le développement financier rend l'accès facile au crédit et permet aux entrepreneurs d'augmenter leur coût d'opportunité de production dans l'économie informelle et se retrouvent inciter à s'orienter vers l'économie déclarée, ce qui réduit par conséquent la taille de l'économie informelle.
 - **La croissance économique :** Les activités informelles prolifèrent en période de crise économique mais aussi et surtout lors du ralentissement de l'expansion du secteur moderne. Cependant, quand le secteur moderne se développe et que l'économie formelle s'étend, il y a un ralentissement des activités informelles puisque le secteur moderne recrute et attire une partie des effectifs qui travaillent dans l'informel (Zakour, 2017). Pour La Porta et Shleifer (2014), la croissance est une solution efficace à l'émergence de l'informalité puisque le développement permet de réduire lentement la taille de l'économie informelle. Wu et Schneider (2019) ont révélé l'existence d'une relation positive entre la taille de l'économie informelle et le développement économique appréhendé par le PIB par tête.
 - **L'épargne nationale :** Le niveau d'épargne nationale favorise l'investissement. Un niveau élevé d'épargne réduirait l'émergence du secteur informel dans la mesure où il faciliterait une redistribution de cette épargne sous forme de prêt aux agents en besoin de financement qui peuvent la consacrer à l'investissement afin d'augmenter l'échelle de leurs opérations et migrer vers l'économie structurée (Bidzo, 2017 ; Njangang et al., 2020).

3.5. Modèle d'étude

La littérature économique ainsi que les variables présentées dans les lignes précédentes nous permettent de présenter initialement le modèle d'étude de la manière suivante :

$$EI = f(TAX) \quad (3.5.1)$$

Etant donné que la pression fiscale, à elle seule ne peut pas expliquer suffisamment l'émergence de l'économie informelle en Afrique Subsaharienne, il est impérieux d'intégrer dans le modèle un certain nombre des variables de contrôle.

Ainsi, en intégrant X_t le vecteur des variables de contrôle à la période t , le modèle initial ci-dessus présenté prend la forme suivante :

$$EI = f(TAX_t, X_t) \quad (3.5.2)$$

Le modèle économétrique à estimer est un modèle dynamique en Panel et peut être représenté dans l'équation de régression suivante :

$$EI_{it} = \beta_0 + \beta_1 EI_{it-1} + \beta_2 TAX_{it} + \beta_3 X_{it} + \varepsilon_{it} \quad (3.5.3)$$

Où EI_{it} est la taille de l'économie informelle du pays i à la période t en % du PIB ; EI_{it-1} est la taille de l'économie informelle du pays i à la période $t-1$ en % du PIB ; TAX_{it} est le taux de pression fiscale capté par le ratio recettes fiscales/PIB du pays i à la période t ; X_{it} est le vecteur des variables de contrôle du pays i à la période t et ε_{it} est Le terme d'erreur du pays i à la période t .

En éclatant l'équation (3.5.3), le modèle se présente de la manière suivante :

$$EI_{it} = \beta_0 + \beta_1 EI_{it-1} + \beta_2 TAX_{it} + \beta_3 SCO_{it} + \beta_4 URB_{it} + \beta_5 PIB_{it} + \beta_6 CRE_{it} + \beta_7 EPA_{it} + \varepsilon_{it} \quad (3.5.4)$$

Où SCO_{it} est le capital humain capté par le taux brut de scolarisation primaire du pays i à la période t ; URB_{it} est le taux d'urbanisation du pays i à la période t ; PIB_{it} est le taux de croissance du PIB du pays i à la période t ; CRE_{it} est le crédit accordé au secteur privé en % du PIB du pays i à la période t et EPA_{it} est l'épargne domestique en % du PIB du pays i à la période t .

3.6. Méthodes d'analyse

Pour estimer le modèle ci-dessus présenté (Equation 3.5.4), trois différentes méthodes de Panel sont utilisées, notamment le Moindres Carrées Ordinaires (MCO), les Moindres Carrées Généralisées (MCG) et la Méthode des Moments Généralisées (MMG). L'estimation d'un modèle statique estimé par les méthodes usuelles est présentée au préalable. Les méthodes de MCO présentent des estimateurs biaisés. Par la suite, il est présenté les résultats de l'estimation du modèle dynamique estimé par la MMG en système, proposée par Arrelano et Bond (1991), Arrelano et Bover (1995) et Blundell et Bond (1998). Le recours à la MMG est consécutif à la recherche d'une méthode qui permet d'obtenir des estimateurs sans biais. Dans la littérature, la MMG est souvent utilisée pour résoudre différents problèmes économétriques notamment l'hétéroscédasticité, l'endogénéité, la sur-identification et la validité du modèle.

4. Résultats empiriques

En premier lieu, nous présentons les statistiques descriptives et la matrice des corrélations entre les variables et en second lieu, les résultats de la vérification empirique des effets de la pression fiscale sur la taille de l'économie informelle.

Tableau 1 Statistiques descriptives et liste des pays

Partie 1. Statistiques descriptives						
	Variables	Obs.	Moyenne	Ecart-type	Min	Max
Informalité	Taille de l'économie informelle	540	35,79	8,33	17,8	61,4
Pression fiscale	Recettes fiscales en % du PIB	540	7,14	10,40	0,18	50,09
Variables de contrôle	Croissance économique	540	4,93	5,40	-36,39	63,38
	Crédit accordé au secteur privé	540	19,92	19,27	0,49	106,30
	Epargne domestique en % du PIB	406	20,77	10,05	2,17	57,85
	Niveau d'urbanisation	540	38,79	15,12	14,61	71,65
	Niveau de scolarisation	540	100,05	22,00	32,36	149,30
Partie 2. Liste des pays						
Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée Equatoriale, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Maurithanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Senegal, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie						

Source : Auteurs

La matrice des corrélations entre les variables révèle l'existence d'une corrélation positive entre la pression fiscale et la taille de l'économie informelle. Ce résultat permet à concevoir la présomption selon laquelle le développement du secteur informel en Afrique Subsaharienne est expliqué par le poids de la fiscalité.

Tableau 2 Matrice des corrélations entre les variables

	EI	TAX	SCO	URB	EPA	CRE	PIB
EI	1,000						
TAX	0,0279	1,000					
SCO	- 0,2876	-0,0443	1,000				
URB	-0,1763	0,5525	-0,0643	1,000			
EPA	0,0656	0,6503	-0,0031	-0,4607	1,000		
CRE	-0,6023	-0,1575	0,1657	0,3133	-0,0188	1,000	
PIB	-0,0376	0,0672	0,0629	-0,0781	0,1165	-0,1178	1,000

Source : Auteurs

Les résultats du test de racine unitaire de Im, Pesaran et Shi (2003) renseignent qu'aucune variable n'est stationnaire intégré d'ordre 2. La pression fiscale et le taux de croissance économique sont stationnaires à niveau alors que la taille de l'économie informelle, le crédit à l'économie et le taux d'urbanisation sont stationnaires à la première différence. La base des données étant non cylindrée, les résultats du test de stationnarité pour la variable épargne domestique sont indéterminés à cause des données manquantes.

Tableau 3 Ordre d'intégration des variables

Test d'Im-Pesaran-Shi			
Variables	Test à niveau	Test en différence 1	Décision
EI	0.4252	0.0000	I(1)
TAX	0.0000		I(0)
PIB	0.0000		I(0)
CRE	1.000	0.0000	I(1)
EPA	Indéterminé	Indéterminé	
URB	0.8423	0.0000	I(1)

Source : Auteurs

4.1. Estimations de base

Il s'observe l'existence des effets aléatoires au regard de la significativité de la probabilité associée à la valeur du test de Hausman. Nous en déduisons l'absence des comportements spécifiques à chaque pays dans notre panel des données. Le test d'hétéroscedasticité renseigne sur la présence d'un problème d'hétéroscedasticité vu que la probabilité associée à la valeur de Khi-deux est significative. Ce résultat nous permet de remettre en cause la pertinence des estimateurs de MCO au profit de ceux de MCG et l'estimateur *within* est, dans ce cas, approprié.

Les résultats de l'estimation du modèle par la méthode des moments généralisés en système à travers l'estimateur *within* nous renseignent que les effets de la pression fiscale sur la taille de l'économie informelle en Afrique Sub-saharienne ne sont pas significatifs. Seules les variables croissance économique, crédit accordé au secteur privé, épargne nationale et proportion de la population urbaine, sont significatives au seuil de 1%. Les coefficients de ces variables révèlent que l'augmentation de la croissance économique de 1% réduit la taille de l'économie informelle de 0,13%. Par ailleurs, l'augmentation du crédit au secteur privé, de l'épargne domestique et du taux d'urbanisation d'1% réduit la taille de l'économie informelle respectivement de 0,08% ; 0,11% et 0,64%. La présence du problème d'hétéroscedasticité détecté et l'existence d'un éventuel problème d'endogénéité nous renvoie à remettre en cause la pertinence de ces résultats. Théoriquement, le problème d'endogénéité peut survenir de la causalité inverse, des erreurs de mesure ou du biais d'omission des variables. Il s'avère donc indispensable de les résoudre en vue de l'obtention des résultats pertinents.

Tableau 3 Régression de la pression fiscale sur l'informalité par les méthodes usuelles

VARIABLES	(1) Pooled OLS EI	(2) Whithin EI	(3) Between EI	(4) Effet fixe EI	(5) Effet aléatoire EI
TAX	0.0897* (0.0516)	-0.0590 (0.0462)	-0.0355 (0.223)	-0.0946* (0.0492)	0.0270 (0.0497)
PIB	0.0920 (0.101)	-0.132*** (0.0374)	1.923 (1.204)	-0.140*** (0.0392)	-0.113*** (0.0422)
CRE	-0.260*** (0.0183)	-0.0840*** (0.0214)	-0.244*** (0.0781)	-0.0722*** (0.0227)	-0.114*** (0.0232)
EPA	-0.0229 (0.0434)	-0.113*** (0.0225)	0.0418 (0.206)	-0.113*** (0.0236)	-0.112*** (0.0253)
URB	0.0148 (0.0303)	-0.638*** (0.0435)	0.108 (0.129)	-0.696*** (0.0474)	-0.493*** (0.0441)
SCO	-0.0962*** (0.0157)	-0.00274 (0.0148)	-0.0807 (0.0665)	0.00651 (0.0157)	-0.0257 (0.0162)
Constant	50.07*** (2.090)	65.26*** (3.078)	34.71** (12.52)	67.01*** (1.931)	62.06*** (2.373)
Observations	406	406	406	406	406
R-squared	0.472		0.560	0.536	
Test de Hausman					
Chi2				111.92	
Probabilité				0.0000	
Décision				Effet aléatoire	
Test d'hétéroscédasticité					
Chi2	2045.64				
Probabilité	0.0000				
Décision	Estimateur Whithin				

Standard errors in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : Auteurs

Pour résoudre les problèmes économétriques qui s'observent fréquemment dans l'estimation des modèles comme par exemple l'hétéroscédasticité, l'endogénéité, la validité, etc., la littérature économique préconise l'utilisation de la méthode des moments généralisés.

4.2. Estimation par la méthode des moments généralisés en système

Considérant les résultats obtenus, nous constatons que la probabilité associée à la statistique de Hansen (0,259) est supérieure aux probabilités critiques (p-value) au seuil d'1% (0,01) ; de 5% (0,05) et de 10% (0,10), ce qui signifie qu'elle n'est pas significative. Nous en déduisons que les instruments choisis dans l'estimation du modèle sont valides.

Par ailleurs, la probabilité associée à la statistique d'Arellano et Bond (1991), noté AR(1), est significative et renseigne sur l'existence d'un problème d'autocorrélation des erreurs d'ordre 1. Cependant, la vérification de l'existence d'un problème d'autocorrélation des erreurs au second degré révèle l'absence d'autocorrélation d'ordre 2 au vu de la probabilité associée à la statistique d'Arellano-Bond, notée AR(2) qui est non significative.

Tableau 1. Régression de la pression fiscale sur l'informalité par la Méthode des Moments Généralisées en Système (MMG-système)

	(1)
VARIABLES	EI
L.EI	0,578***
	(0,0943)
TAX	0,202*
	(0,103)
PIB	-0,151***
	(0,0442)
CRE	-0,0867**
	(0,0349)
EPA	-0,0864
	(0,0526)
URB	-0,0321
	(0,0520)
SCO	-0,0381
	(0,0343)
Constant	22,92***
	(7,220)
Observations	380
Number of code	26
Stat	Proba
AR(1)	0,012
AR(2)	0,101
Hansen	0,259

Standard errors in parentheses

*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Source : Auteurs

Les résultats de ce tableau renseignent qu'une augmentation de la pression fiscale d'1% entraîne une augmentation de la taille de l'économie informelle de 0,202%. Au regard de ce résultat, il apparaît que la pression fiscale constitue un élément contraignant à la formalisation. Les évidences théoriques et empiriques présentées dans cette partie du travail ne sont pas différentes du résultat trouvé. Elles évoquent l'existence d'une relation positive entre les deux variables. Il s'agit par exemple des résultats de Kerrouch et *al.* (2018) qui a constaté l'existence d'un effet de causalité entre l'économie informelle et les recettes fiscales au Maroc. Par contre, les résultats de Hounghono et *al.* (2017) qui révèlent que la prépondérance de l'informel accroît le coût d'entrée dans le formel du fait de la pression fiscale forte évaluait à 35% dans la zone UEMOA. De ce fait, un niveau élevé d'imposition est un facteur explicatif du développement de la taille de l'économie informelle étant donné que les activités exercées dans ce secteur se réalisent dans le but de contourner la réglementation fiscale en vigueur.

4.3. Test de robustesse

Pour tester la robustesse de nos résultats, nous avons subdivisé notre panel en deux sous-panels en fonction de la classification des pays selon le revenu par habitant. Le premier sous-panel des données regroupe les pays d'Afrique Subsaharienne à revenu intermédiaire de tranche supérieure et de tranche inférieure tandis que le second regroupe les pays d'Afrique Subsaharienne à faible revenu. A partir de notre panel principal de 30 pays, nous avons regroupés 18 pays à revenu intermédiaire dans un premier sous-panel et 12 pays à faible revenu dans un second sous-panel. La période d'étude considérée est restée la même soit de 2000 à 2017. Cette classification des pays en fonction de leur revenu par habitant a été rendue possible grâce aux données de la Banque Mondiale (2021).

Les résultats des estimations nous renseignent que l'effet de la pression fiscale, mesurée toujours par le ratio recettes fiscales/PIB, sur la taille de l'économie informelle demeure positif et significatif quel que soit le groupe des pays. Il apparait avec un coefficient de 0,12 pour les pays à revenu intermédiaire et de 1,29 pour les pays à faible revenu. Nous déduisons que la pression fiscale produit plus d'effet sur le niveau de l'informalité dans les pays à faibles revenus que dans ceux à revenus intermédiaires. Ce résultat rencontre les révélations de La Porta et Shleifer (2014) qui estiment que la croissance économique est un remède efficace à l'informalité. Ils établissent que l'ampleur de l'économie informelle diminue avec le niveau de développement bien que cette réduction est sensiblement moins proportionnelle au développement.

Tableau 7 Régression par groupe des pays classés en fonction du revenu par habitant

VARIABLES	(MIDDLE INCOME COUNTRIES) EI	(LOW INCOME COUNTRIES) EI
TAX	0.122* (0.0693)	1.929*** (0.639)
SCO	-0.473*** (0.0375)	0.0386 (0.0265)
URB	-0.107*** (0.0410)	0.210*** (0.0393)
IDE	0.230*** (0.0582)	-0.0105 (0.0446)
PIB	-0.192* (0.113)	-0.121 (0.143)
INF	0.327*** (0.0902)	-0.0350 (0.0838)
CRE	-0.217*** (0.0463)	-0.505*** (0.0961)
MON	0.0490 (0.0473)	0.103 (0.0824)
EPA	0.0347 (0.0621)	0.0486 (0.0772)
Constant	87.43*** (4.864)	25.08*** (4.490)
Observations	167	105
R-squared	0.655	0.524
Rank		10
Iterations		1
chi2		224.6
r2_a		0.479
r2		0.524
J		15.98

Robust standard errors in parentheses

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.

Source : Auteurs

5. Discussion des résultats

La pression fiscale couplée à la complexité des procédures de formalisation d'une unité de production influence positivement la taille de l'économie informelle. Dans les pays en développement, les procédures de formalisation sont caractérisées par des dispositions réglementaires excessives et inadaptées de l'Etat sur le plan administratif, social et fiscal ; l'inflation de démarches ; les durées d'attente très longues ainsi que les coûts excessifs (De

Soto, 1994 ; Bellache, 2010 ; Medina et Schneider, 2018 ; Jacquemont et Raffinot, 2018). L'ensemble de ces caractéristiques favorisent l'émergence de l'informalité dans ces pays. La décision de demeurer dans l'informel est dictée par un calcul rationnel des micro-entrepreneurs qui consiste à comparer les coûts de la légalité et de l'informalité. En comparant les coûts de la légalité et de l'informalité, la taxation excessive est à la base de la décision de demeurer dans l'informel étant donné qu'il s'agit d'un secteur de survie pour les individus pauvres qui n'ont pas trouvé d'emplois dans le secteur formel (Sani, 2009 ; Benjamin et Mbaye, 2012 ; Farriol, 2014 ; Cling et *al.*, 2017). Les activités exercées dans le secteur informel se réalisent dans le but de contourner la réglementation fiscale en vigueur. En examinant les effets de la pression fiscale sur la taille de l'économie informelle, nous avons constaté que la pression fiscale est un facteur explicatif de l'émergence de la taille de l'économie informelle. Il existe donc une relation positive entre la pression fiscale et la taille de l'économie informelle en Afrique subsaharienne. De ce fait, la pression fiscale constitue un élément contraignant à la formalisation (Kerrouch et *al.*, 2018 ; Houngbono et *al.*, 2017). Cependant, nous avons constaté que la pression fiscale produit plus d'effets sur le niveau d'informalité dans les pays à faibles revenus que dans ceux à revenus intermédiaires (La Porta et Shleifer, 2014). La création d'emplois de qualité capables d'améliorer le niveau des revenus des individus constitue alors le canal le plus efficace pour sortir de la pauvreté et réduire le niveau d'informalité en Afrique subsaharienne (Banque Mondiale, 2018).

6. Conclusion

La préoccupation principale ayant guidé cette réflexion était de déterminer les effets de la pression fiscale sur la taille de l'économie informelle. Pour répondre à cette préoccupation, nous avons adopté une démarche empirique appliquée sur un panel de 30 pays d'Afrique subsaharienne sur la période allant de 2000 à 2017. La méthode des moments généralisés en système a été utilisée pour estimer le modèle dynamique spécifié. Sur base des évidences théoriques et empiriques, six variables de contrôle ont été intégrées dans le modèle. Les principaux outputs des analyses économétriques effectuées, renseignent sur l'effet positif de la pression fiscale sur la taille de l'économie informelle. Une forte réglementation fiscale entraîne l'élargissement de la taille de l'économie informelle dans les économies des pays d'Afrique subsaharienne. Le secteur informel étant caractérisé par des petites unités de production ayant un faible niveau de chiffre d'affaire constitue un secteur de survie pour la plupart des acteurs qui préfèrent demeurer dans l'informalité suite à une forte réglementation qui se traduit par la complexité des procédures liées à la formalisation et aux tracasseries fiscales suite à la mauvaise qualité des institutions.

A la suite des résultats obtenus à partir des analyses empiriques et étant donné l'objectif de cette étude, nous établissons les implications politiques ci-après : Les gouvernements sont appelés à stimuler la demande globale par le multiplicateur budgétaire en priorisant les dépenses à caractère social afin de permettre aux entreprises d'accroître leur niveau de production, d'obtenir des bénéfices consistants qui les rendront capables de supporter les charges fiscales (1). Une simplification des procédures d'enregistrement des entreprises (2). Une action s'appuyant sur le levier fiscal en atténuant le poids des coûts de formalisation afin de réduire le niveau de fraude et d'évasion fiscale (3). La numérisation du processus de recouvrement des recettes fiscales (5). Toutes ces actions constituent des éléments majeurs auxquels peuvent s'appuyer les gouvernements afin de réduire sensiblement la taille de l'économie informelle en Afrique Sub-saharienne.

Références

- (1). Arellano, M., & Bond, S. (1991). Some tests of specification for panel data: Monte Carlo evidence and an application to employment equations. *The review of economic studies*, 58(2), 277-297.
- (2). Arellano, M., & Bover, O. (1995). Another look at the instrumental variable estimation of error-components models. *Journal of econometrics*, 68(1), 29-51.
- (3). Backiny-Yetna, P. (2009). Secteur informel, fiscalité et équité, l'exemple du Cameroun. *African Statistical Journal Journal statistique africain*, 315
- (4). Banque Mondiale (2018). Emploi et développement,
- (5). Banque Mondiale (2021). world development indicators,
- (6). Becker, G. S. (1968). Crime and punishment: An economic approach. In *The economic dimensions of crime* (pp. 13-68). Palgrave Macmillan, London.
- (7). Bellache, Y. (2010). L'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages: le cas de Bejaia (Doctoral dissertation, Paris Est)
- (8). Benjamin, N., & Mbaye, A. A. (2012). Les entreprises informelles de l'Afrique de l'ouest francophone. *International Bank for Reconstruction and Development, The World Bank*, 1-299.
- (9). Bidzo, M. M. (2017). Fiscalité et secteur informel au Gabon. *Comité Scientifique*, 202.
- (10). Blundell, R., & Bond, S. (1998). Initial conditions and moment restrictions in dynamic panel data models. *Journal of econometrics*, 87(1), 115-143.
- (11). Cling, J. P., Lagrée, S., Razafindrakoto, M., & Roubaud, F. (2012). *L'économie informelle dans les pays en développement* (p. 363). AFD.
- (12). Diagne, Y. S., & Thiaw, K. (2008). Fiscalité et secteur informel au Sénégal.
- (13). Djomo, J. M. N., Koudjou, S. R. N., Nzoukio, C. F. N., & Moukam, C. Y. (2016). Impact of Fiscal and Employment Policies on the Informal Sector in Cameroon/Impact des politiques fiscales et d'emploi sur le secteur informel et la pauvreté au Cameroun.
- (14). Farriol, B. (2014). Conséquences économiques, financières et sociales de l'économie non déclarée. *Journal officiel de la République Française*.
- (15). Fields, G. S. (1975). Rural-urban migration, urban unemployment and underemployment, and job-search activity in LDCs. *Journal of development economics*, 2(2), 165-187.
- (16). Fields, G. S. (1990). Labour market modelling and the urban informal sector: Theory and evidence.
- (17). FMI (2018), Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, mobilisation des recettes fiscales et investissement privé.
- (18). Gerxhani, K. (2004). The informal sector in developed and less developed countries: A literature survey. *Public choice*, 120(3), 267-300.
- (19). Harris, J. R., & Todaro, M. P. (1970). Migration, unemployment and development: a two-sector analysis. *The American economic review*, 60(1), 126-142.
- (20). Hounbonon G.V. & al. (2017). Mobilisation des recettes fiscales dans l'UEMOA : L'obstacle de l'informel, le levier du mobile-money. *L'Afrique des idées*, 11-18
- (21). <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>.
- (22). <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/jobsanddevelopment/overview#1>
- (23). Im, K. S., Pesaran, M. H., & Shin, Y. (2003). Testing for unit roots in heterogeneous panels. *Journal of econometrics*, 115(1), 53-74
- (24). Jacquemot, P., & Raffinot, M. (2018). La mobilisation fiscale en Afrique. *Revue d'économie financière*, (3), 243-263.

- (25). Jutting, J., & De Laiglesia, J. R. (2009). *Études du Centre de Développement L'emploi informel dans les pays en développement: Une normalité indépassable?*. Centre de développement de l'OCDE.
- (26). Kanté, S. (2002). *Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone: vers la promotion d'un travail décent*. BIT.
- (27). Kerrouch, H., hamid, F., Bousseta, M., & Boubrahimi, N. (2018). L'analyse de relation entre l'économie informelle, l'inflation et les recettes fiscales au Maroc: une évaluation empirique basée sur des techniques de modélisation Var et de causalité au sens de Granger. *Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit*, 2(3).
- (28). Kodila-Tedika, O., & Mutascu, M. (2013). Shadow economy and tax revenue in Africa.
- (29). La Porta, R., & Shleifer, A. (2014). Informality and development. *Journal of economic perspectives*, 28(3), 109-26.
- (30). Lurton, G. (2007). Mesurer la pression fiscale. *Regards croisés sur l'economie*, (1), 66-68.
- (31). Medina, L., & Schneider, F. (2019). Shedding light on the shadow economy: A global database and the interaction with the official one. *Available at SSRN 3502028*.
- (32). Medina, L., & Schneider, M. F. (2018). *Shadow economies around the world: what did we learn over the last 20 years?*. International Monetary Fund.
- (33). Moisseron, J. Y. (1999). *Pression, structure fiscale et niveau de développement* (pp. 85-106).
- (34). Njangang, H., Nembot, L. N., & Ngameni, J. P. (2020). Does financial development reduce the size of the informal economy in sub-Saharan African countries?. *African Development Review*, 32(3), 375-391.
- (35). OCDE/CUA/ATAF (2020), *Statistiques des recettes publiques en Afrique 2020 : 1990-2018*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/14e1edb1-en-fr>
- (36). Sani, M. (2009). *Secteur non enregistré et mobilisation fiscale dans les pays en développement (PED): le cas des pays d'Afrique au sud du Sahara (PASS)* (Doctoral dissertation, Université d'Auvergne-Clermont-Ferrand I).
- (37). Schneider, F., & Enste, D. H. (2000). Shadow economies : Size, causes and consequences. *Journal of economic literature*, 38(1), 77-114.
- (38). Schneider, F., Buehn, A., & Montenegro, C. E. (2010). New estimates for the shadow economies all over the world. *International Economic Journal*, 24(4), 443-461.
- (39). Vanek, J., Chen, M. A., Carré, F., Heintz, J., & Hussmanns, R. (2014). Statistics on the informal economy: Definitions, regional estimates and challenges. *Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing (WIEGO) Working Paper (Statistics)*, 2, 47-59.
- (40). Wu, D. F., & Schneider, M. F. (2019). Nonlinearity between the shadow economy and level of development. International Monetary Fund.
- (41). Yohou, H. D., & Goujon, M. (2017). Reassessing tax effort in developing countries: a proposal of a vulnerability-adjusted tax effort index (VATEI). *Development*, 186.
- (42). Zakour, B. A. (2017). Le secteur informel, une menace ou une opportunité ?